

en ligne en ligne

BIFAO 80 (1980), p. 271-286

Anne Minault-Gout

Rapport préliminaire sur les première et seconde campagnes de fouilles du mastaba II à Balat (oasis de Dakhleh), 1979-1980 [avec 14 planches et 3 dépliants].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LES PREMIÈRE ET SECONDE CAMPAGNES DE FOUILLES DU MASTABA II À BALAT (OASIS DE DAKHLEH) 1979-1980

Anne MINAULT-GOUT (1)

Le mastaba II de la nécropole de Qila el-Dabbeh (cf. fig. 1) avait attiré l'attention d'Ahmed Fakhry, qui le nomme « site n° 3 ». Il y a dégagé les 28 et 29 avril 1971 le secteur de la cour avec ses magasins ainsi que la salle 4 de notre dénomination. Les stèles dont les deux bases se trouvaient *in situ* avaient déjà disparu. Son journal de fouilles nous apprend qu'il découvrit de la poterie et quelques fragments de calcaire à inscriptions hiéroglyphiques.

Lorsque l'IFAO reprit en 1977 la concession de Balat, il y eut deux campagnes de fouilles dans les approches orientales du mastaba, en mars-avril 1977 et en janvier 1978 (2). C'est seulement lors de la campagne qui débuta le 25 novembre 1978 que le travail sur le mastaba proprement dit commença, et c'est au monument lui-même que se limite ce rapport.

§ 1. – PREMIÈRE CAMPAGNE, LA SUPERSTRUCTURE DU MASTABA II (fig. 2).

La mise au jour de la superstructure de briques crues de ce grand mastaba se déroula du 25.11.78 au 19.12.78, sous la direction de M. J. Vercoutter, directeur de l'IFAO (3). Le tombeau se présentait comme un grand rectangle orienté E.-Oet mesurant environ 43 m sur 28 m (cf. Pl. LXI). Mais, tandis que les murs de

- (1) Je tiens à exprimer ici à Monsieur le Professeur J. Vercoutter, Directeur de l'IFAO, ma profonde reconnaissance pour la confiance qu'il m'a témoignée. Il m'a confié la conduite du chantier lors de la seconde campagne, puis m'a chargée de la rédaction de ce rapport.
- (2) Cf. J. Vercoutter, *BIFAO* 77 (1977), p. 278 et pl. XLIII, B et XLVIII, et *BIFAO* 78 (1978), p. 571-572, plan 2 et pl. CIII, A.
- (3) Avec la participation de G. Andreu, P. Deleuze, A. et J.-F. Gout, Y. et V. Koenig, et de Mile Faten Abd el-Halim Saleh, Inspectrice du Service des Antiquités.

5 o

toute la partie est étaient peu élevés et d'un dessin déjà apparent, la partie ouest se présentait comme une colline culminant à 3 m, à la surface couverte de graviers et de tessons. Ce massif descendait en pente douce vers l'ouest et était limité, à l'est, par un mur dont la façade présentait un décor de redans.

Après dégagement, il apparut que le monument se composait de trois parties c'est-à-dire, d'est en ouest : une avant-cour, une cour, un massif renfermant salles et couloirs (1).

A. PARTIE EST: LES DEUX COURS.

- 1. Avant-cour (Pl. LXII, A). C'est le secteur le plus oriental du mastaba. Elle est à ciel ouvert, rectangulaire, mesure 16.30 m × 10.80 m. Une tombe tardive (T) est installée dans l'angle S.-E. Dans le mur ouest se trouve le passage vers la cour, un seuil de grès y est in situ. Le long du mur nord, un couloir de 1.70 m de large communique, à son extrémité ouest vers l'intérieur de l'avant-cour; une crapaudine de grès fut dégagée dans l'angle N.-O. du passage. Le mur nord du mastaba, ne subsistant qu'à l'état de traces dans son extrémité est, a disparu dans l'angle N.-E. Il est possible que l'entrée du mastaba se soit trouvée en cet endroit, formant avec le couloir un passage en chicane : ailleurs tout le reste de la construction est fermé (sauf peut-être à l'endroit du puits de la tombe T). Au sud de l'avant-cour, et sans communication avec elle, on remarque une série de petites pièces, sans doute des magasins.
- 2. Cour (Pl. LXII, B). Elle est rectangulaire (23.20 m × 8.30 m), également à ciel ouvert et orientée N.-S. Le passage la faisant communiquer avec l'avant-cour est décalé vers le tiers nord de sa longueur. Le mur ouest présente un décor de redans archaïsants, 4 sont visibles au sud d'une grande cassure centrale du mur, 5 au nord, mais on peut observer qu'il en existait au moins 3 autres qui furent rebouchés. Devant la partie médiane détruite du mur à redans, sont placés deux socles qui devaient tenir des stèles-obélisques, malheureusement disparues. Ces socles, qui ménagent un espace rectangulaire N.-S. pour
- (1) Le système a déjà été présenté par 458, avec un plan (fig. 1) et une coupe J. Vercoutter, *BIFAO* 79 (1979), p. 457- (fig. 2).

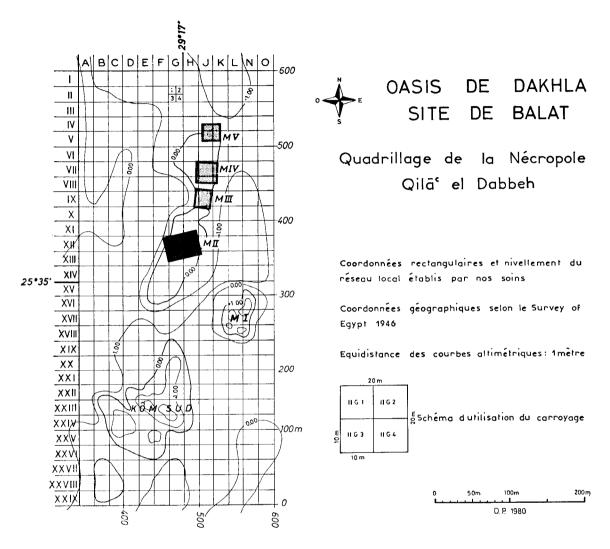


Fig. 1. — Position du mastaba II dans le quadrillage de la nécropole.

les bases des stèles, sont faits de plusieurs blocs de grès maintenus sous le sol par des briques et de la mouna (1). A l'extrémité sud du mur à redans s'ouvre une petite pièce, la salle 4, seule du massif ouest à communiquer avec la cour. On y pénètre par un seuil de grès derrière lequel une crapaudine est en place et, après

(1) Cf. M. Valloggia, *BIFAO* 79 (1979), p. 55-56 avec la bibliographie sur ce sujet dans les notes de bas de pages.

51

une partie formant couloir ménagée dans l'épaisseur du mur, on trouve une petite pièce $(2.50 \text{ m} \times 2.30 \text{ m})$ dont le sol supporte une grande dalle de grès. Cette salle, située au S.E. et ouverte à l'est sur la cour, est peut-être la chapelle qui devait servir au culte funéraire.

Le sud de la cour est en partie occupé par les arasements de murs de briques se continuant vers l'est le long de l'avant-cour, restes de pièces oblongues qui étaient probablement des magasins. Notons enfin que la partie nord du sol de la cour était défoncée et que le mur à redans, en cet endroit, s'était affaissé : les redans y sont environ 50 cm plus bas qu'au sud.

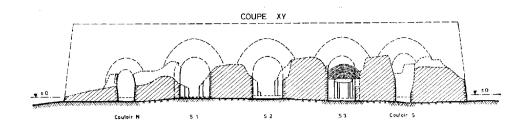
Ce secteur des deux cours, partiellement dégagé par Fakhry, et que nous trouvâmes envahi par le sable jaune du désert était, en dehors des tessons, dépourvu de tout matériel.

B. LE MASSIF OUEST (Pl. LXIII, A et B).

1. Structure. Entièrement refermé sur lui-même, il mesure 20 m d'est en ouest et 27.50 m du nord vers le sud. Il se présente ainsi : 3 salles allongées de direction E.-O. ménagées dans le centre de la construction, s'ouvrent, à l'est, sur un étroit couloir (1.30 m de large). Ce couloir tourne autour des salles, il suit d'abord une direction S.-N., puis une direction E.-O., puis à nouveau N.-S. et enfin E.-O. Le système est fermé, mais l'observation de l'appareil des murs montre clairement que des accès existaient dans un premier temps de la construction et furent rebouchés. C'est le cas dans le milieu du mur séparant le couloir est de la cour : un passage s'y trouvait dans l'axe formé par les deux bases de stèles et l'entrée de la salle 2 médiane. C'est le cas également à l'extrémité sud du couloir est, et dans le prolongement est du couloir nord.

La brique fut utilisée aussi pour la couverture des pièces, qui était faite à l'aide de voûtes. Nous avons retrouvé sur le mur ouest du couloir est, à l'altitude + 1.57 m des briques de départ de voûte, inclinées, de chant, preuve que le couloir était recouvert d'une voûte à lits inclinés, peut-être gabarit pour une voûte aux briques disposées en voussoirs (1). Le même système était employé dans

(1) Sur l'utilisation de la voûte à lits inclinés Manuel d'Archéologie Egyptienne, Paris 1924, comme gabarit voir, par exemple, G. Jéquier, p. 305 et fig. 204.



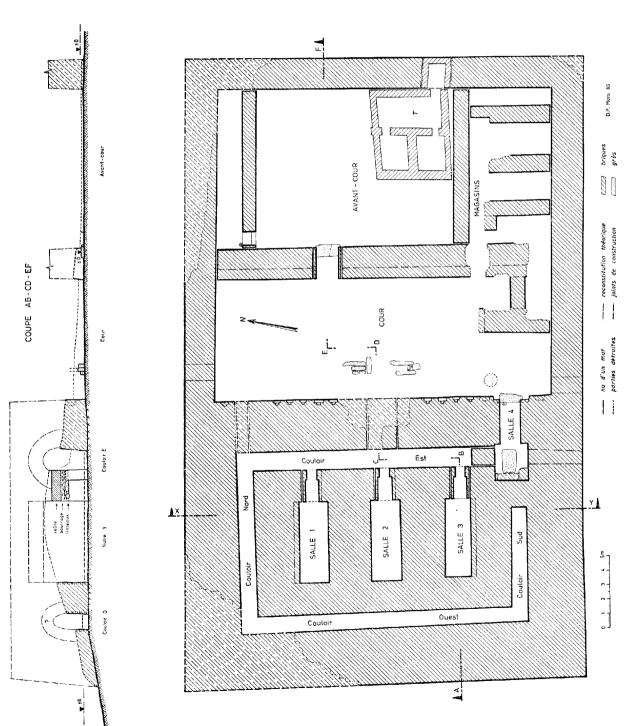


Fig. 2. — Superstructure: plan et coupes.

les salles, nous en avons eu la preuve dans la salle 3 où subsistaient quelques briques inclinées servant de gabarit à une voûte en berceau. Le fait que les salles étaient voûtées explique l'épaisseur des murs de séparation qui servaient en même temps de murs de départs pour les voûtes (cf. Pl. LXIV, A). Le passage de la salle 3 fut retrouvé en bon état : deux montants constitués par des murets de briques soutiennent le linteau (trois, ou peut-être quatre petites dalles de grès), au-dessus duquel se trouve un arc de décharge dont un des trois rouleaux de briques d'épaisseur est encore conservé; entre l'arc et le linteau c'est un bourrage de morceaux de briques avec de la *mouna* (cf. Pl. LXIV, B). Après dégagement, le point le plus haut d'un des murs de séparation des salles que nous ayons conservé est de 2.60 m, ce qui nous fait supposer des salles voûtées de 2.50 m à 3.00 m de hauteur sous l'intrados.

L'espace se trouvant entre les extrados des voûtes était comblé de manière à ce que l'ensemble se présente comme un grand trapézoïde. Il semble que l'on ait utilisé la méthode des caissons pour procéder à ce comblement, d'après quelques traces observables dans les parties les plus hautes des murs de séparation des salles. Ce système est clairement employé dans la construction du mastaba voisin M. IV, dont le massif est conservé jusqu'à une hauteur d'environ 6 m. D'après l'essai de restitution fait par P. Deleuze (cf. fig. 2 en haut), le massif du M. II dans son état initial pouvait atteindre une hauteur de 5 m et avoir une apparence semblable à celle du M. IV.

Nous avons eu la preuve, par quelques pauvres restes, que les murs des salles et des couloirs étaient décorés de peintures polychromes. C'est dans le couloir est que ces restes furent les plus nombreux. Les murs étaient enduits de *mouna* et, par-dessus, la décoration se détachait sur un fond actuellement grisâtre.

Le M. II est comparable au M. V.⁽¹⁾ les deux constructions sont manifestement du même type, employant briques crues et voûtes pour la couverture. Tous deux sont constitués de trois éléments orientés E.-O.: avant-cour, cour et massif ouest. Dans la cour on retrouve dans les deux cas des encastrements pour les stèles; autre élément commun: le décor peint sur un fond également devenu grisâtre. Mais le couloir du M. V. ne tourne pas autour des chambres, et les proportions de ce mastaba sont nettement plus petites que celles du M. II.

(1) Cf. les rapports de M. Valloggia, BIFAO 78 (1978), p. 65-80, et BIFAO 79 (1979), p. 51-61.

- 2. Ensevelissements (Pl. LXV, A)⁽¹⁾. Les pièces du massif ouest ont servi de sépultures collectives, nous avons retrouvé des squelettes dans chacune d'elles ainsi que dans les couloirs. Cette utilisation a pu commencer assez tôt, des squelettes se rencontrant au niveau le plus bas, celui des sols initiaux où se trouvent parfois encore en place des offrandes de l'époque du mastaba (vases, ossements animaux). D'autres, les plus nombreux, sont évidemment plus tardifs d'après le matériel qui leur était associé. L'histoire de la réutilisation de ce monument a dû se poursuivre sur un laps de temps très long. On superposa les morts dans les pièces, avec les orientations les plus diverses : têtes à l'est ou à l'ouest et, dans les couloirs au nord ou au sud. Puis vint une période de bouleversements et de pillages. Ainsi, les ossements étaient fréquemment mélangés, rejetés en tas, entremêlés de fragments de bois de sarcophages ou de linceuls.
- 3. Matériel.

 a) Céramique: La céramique ancienne, celle de la fin de la VIe dynastie à Balat, y est principalement attestée par des tessons. Elle se compose de plats: les « terrines », de moules à pain, vases globulaires, supports de vases, jarres ovoïdes, aiguières à bec verseur, vases caliciformes, coupes, tous de types déjà rencontrés dans le M. V. (2). Par contre la fouille livra deux nouveaux types de vases:
- une sorte de « bouchon » conique, creux, en argile crue muni d'un manche allongé sur lequel l'empreinte des doigts d'une main est marquée (cf. Pl. LXV, B).
- un vase possédant une sole plate (comme nos « terrines ») avec récipient à double godet, de couleur grisâtre et de travail peu soigné. Ce dernier type porte souvent une marque incisée à l'extérieur.

Ces deux sortes de vases se trouvaient, en même temps que d'autres plus classiques de la fin de l'Ancien Empire, disposés en nombre sur le sol (et parfois jusqu'à 20 cm au-dessus) et repoussés contre les murs, dans les couloirs est et sud. Des restes d'offrandes animales (ossements) ainsi que des cendres accompagnaient ces niveaux.

(2) Voir, par exemple, BIFAO 77 (1977),

⁽¹⁾ Cf. T. Dzierżykray-Rogalski, *BIFAO* 79 pl. XLVII et *BIFAO* 78 (1978), pl. XXXIV (1979), p. 71-74. à XXXVI.

Une céramique beaucoup plus récente fut également découverte, des mêmes types que celle rencontrée dans les tombes situées aux abords est du mastaba. Par exemple, tessons de « siga » (vase de forme oblongue avec ouverture latérale), bouteille-sphérique à col droit (cf. Pl. LXV, C), ou encore de bol à bord plat décoré de bandes de peinture noire, tous d'époque ptolémaïque ou romaine.

b) Matériel funéraire:

Inv. n° 869. — Table d'offrande en terre cuite (cf. Pl. LXVI, A). Dans le niveau des vases décrits ci-dessus, couloir est, se trouvait une table d'offrande fragmentaire en terre cuite. Ce fragment (18 × 15 cm) plat, porte schématisés en très léger relief deux volatiles, deux morceaux de viande et des petits cercles qui sont peut-être des pains. Par endroits il reste des traces de peinture blanche. Cela pourrait être la partie formant cour d'une maison d'âme, type d'objet bien connu appartenant au Moyen Empire mais pouvant déjà se rencontrer à la Première Période Intermédiaire (1).

Inv. n° 892. — Pendeloque (cf. Pl. LXVI, D). Perle-pendentif (21 × 8 mm) en faïence de couleur grise tachetée de blanc. Elle est allongée, une face est plate, l'autre bombée sur laquelle une strie transversale et deux longitudinales sont incisées. Les deux extrémités de l'objet sont percées. C'est un type de pendeloque qui représente un coléoptère stylisé dont les élytres et le thorax sont marqués par les stries (2). Elle fait généralement partie de larges colliers à plusieurs rangs de perles dont le dernier est constitué de pendeloques de ce genre. On les trouve à la VI° dynastie et jusqu'au début du Moyen-Empire.

Inv. n° 802. — Amulette (cf. Pl. LXVI, B). Face de la déesse Hathor, en faïence de couleur verte décolorée $(34 \times 23 \text{ mm})$.

Inv. n° 846. — Amulette (cf. Pl. LXVI, E). Babouin de Thot (39 \times 16 mm). En faïence brillante de couleur bleue. Il est assis et porte sur la tête le croissant et le disque.

(I) Cf. J.E. Quibell, El Kab, London 1898, pl. V et p. 18 n° 4, et Ballas London 1896, pl. XLIV et p. 27 n° 7. Ainsi que F. Petrie, Gizeh and Rifeh, London 1907, p. 14 à 20 et pl. XV à XXII (surtout pl. XIV).

(2) Voir à ce sujet l'étude de L. Keimer, « Pendeloques en forme d'insectes faisant partie de colliers égyptiens », *ASAE* 31 (1931), p. 145 à 186, pl. IV à VII, et *ASAE* 36 (1936), p. 89 à 114 et pl. XVIII-XIX.

Inv. n° 847. — Amulette (cf. Pl. LXVI, F). Ptah-patèque (30 × 14 mm). Même faïence que la précédente, elle fut trouvée au cou du même squelette d'enfant. Inv. n° 890. — Amulette (cf. Pl. LXVI, G). Ptah-Sokar (15 × 5.5 mm). Egalement en faïence bleu foncé brillante.

Inv. n° 865. — Amulette (cf. Pl. LXVI, C). Déesse Sekhmet (49 \times 13 mm). En faïence bleu foncé brillante et écaillée. Elle est debout, cassée sous les genoux, tient un sceptre dans la main gauche et est coiffée du disque et de l'uraeus.

Ces quelques exemples montrent la variété du matériel livré par la superstructure du M. II. A côté d'éléments bien nets appartenant aux périodes anciennes du site, beaucoup d'autres, tels les amulettes énumérées ci-dessus, sont manifestement d'une époque plus tardive et difficile à préciser en l'absence de documents écrits. La plupart de ces amulettes en faïence bleue sont imprécises en matière de datation. Elles sont attestées depuis la XVIIIe dynastie jusqu'à la XXXe (1) (n° 802 et 865) ou jusqu'à la période ptolémaïque. Certaines, les n° 847 et 865, ont des parallèles assez proches appartenant à la XXIIe dynastie (2) (période attestée dans l'oasis de Dakhleh) (3). Par ailleurs, dans la proximité est du M. II se trouvent des tombes construites d'époque ptolémaïque : on peut supposer alors l'utilisation conjointe du massif ouest. D'autre part, un ostracon démotique (inv. n° 356) qui servait à caler des briques de voûte d'une de ces tombes orientales est datable, par sa paléographie, de la XXVIIe dynastie. Cela suggère une installation possible dans cette région à cette époque, et donc peut-être une utilisation des pièces du massif ouest.

§ 2. — DEUXIÈME CAMPAGNE, L'INFRASTRUCTURE DU MASTABA : L'ACCÈS (fig. 3).

La campagne se déroula du 5.01.80 au 26.02.80. Avec la participation de M.-A. Bonhême (fouille de la descenderie), S. Cauville (fouille des structures au sud de la descenderie), P. Deleuze (relevés architecturaux) et J.-F. Gout

⁽¹⁾ Cf. F. Petrie, *Amulets*, London 1914, p. 38 n° 171 et p. 41 n° 194.

⁽²⁾ *Ibid.* pl. XXXI et p. 38 le n° 176 f; pl. XXXV et p. 41 le n° 194 h.

⁽³⁾ Rappelons la stèle découverte à Mout en 1894 et, à son sujet, l'article de A.H. Gardiner, *JEA* 19 (1933), p. 19-30.

BIFAO 80 (1980), p. 271-286 Anne Minault-Gout
Rapport préliminaire sur les première et seconde campagnes de fouilles du mastaba II à Balat (oasis de Dakhleh), 1979-1980 [avec 14 planches et 3 dépliants].
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(photographie). L'Organisme des Antiquités était représenté par Mlle Faten Abd el-Halim Saleh.

Nous commençâmes par faire nettoyer le site du sable qui s'y était accumulé, en particulier dans la partie nord de la cour. Le nettoyage mit au jour une cuvette rectangulaire (6×5 m) creusée dans le terrain naturel et dans laquelle apparaissait la surface externe d'une grande voûte de briques. Il s'agissait d'un grand puits littéralement « bouché » par une voûte, et dans le fond duquel se trouvait une pièce rectangulaire que nous nommons « antichambre ». De cette antichambre on passe, à l'est, dans un couloir creusé en galerie et, de là, encore à l'est, sur une rampe remontant à la surface : la descenderie (cf. Pl. LXVII).

Donc, ce système est constitué de deux parties creusées à ciel ouvert : la descenderie à l'est et le puits à l'ouest, reliées entre elles par un corridor creusé en souterrain. La présentation des trois éléments se fera de l'est vers l'ouest et nous terminerons par quelques notes sur les installations se trouvant au sud de la descenderie dans l'avant-cour.

A. LA DESCENDERIE (Pl. LXVIII, A).

1. Structure (fig. 4). La descenderie est ménagée dans le terrain naturel qui est une argile rouge (« purple clay ») à veines vertes, gebel tendre et peu résistant. Elle a une longueur d'environ 9 m, une largeur moyenne d'1.30 m et descend selon une pente de 25°. Elle est située dans la partie nord de l'avant-cour, le long du mur sud du petit couloir et est orientée d'est en ouest. Les parois sont grossières et n'ont pas été lissées, le sol, rugueux aussi, présente quelques marches à peine marquées : deux dans la première partie de la descente puis quatre à l'extrémité. La pente de la descenderie est régulière, elle commence à l'est derrière le mur extérieur de l'avant-cour; ce mur présente une assise de fondation élargie dans ce secteur (70 cm côté ouest et 50 cm côté est à l'extérieur). Le haut de la rampe, contre la base du mur est au niveau -1.60 m, le bas, contre le mur de blocage, au niveau -4.80 m. A l'ouest, en effet, la descente s'arrête contre un mur de brique qui bloque la paroi sur toute sa hauteur, depuis le niveau — 33 cm jusqu'au niveau — 5.00 m. Le profil de ce mur présente un fruit de 15 cm par mètre, et il est construit sur trois paliers pour plus de solidité.

2. Matériel. La fosse de la descenderie était remplie d'un bourrage fait de terre, fragments de briques, tessons, déchets divers tels que, par exemple, de nombreux fragments d'enduit recouvert de peinture jaune. On a certainement utilisé en priorité la terre provenant du creusement ainsi que des débris qui se trouvaient à proximité du mastaba. A titre d'illustration citons un crochet en cuivre (inv. n° 1311), deux fragments d'objets qui sont peut-être des incrustations d'yeux, dans une matière blanchâtre (inv. n° 1281 et 1310), une empreinte de sceau sur terre sigillaire (inv. n° 1280). Au niveau — 1.10 m, près du mur de blocage et dans un secteur riche en céramique, se trouvaient les éléments d'un collier large en faïence (inv. n° 1322). Il est constitué de nombreuses perles tubulaires à la couleur décolorée (allant du blanc au turquoise) et de tailles diverses, et de deux têtes semi-circulaires (6 × 2.8 cm) ayant chacune 11 trous de suspension (1) (cf. Pl. LXVIII, D).

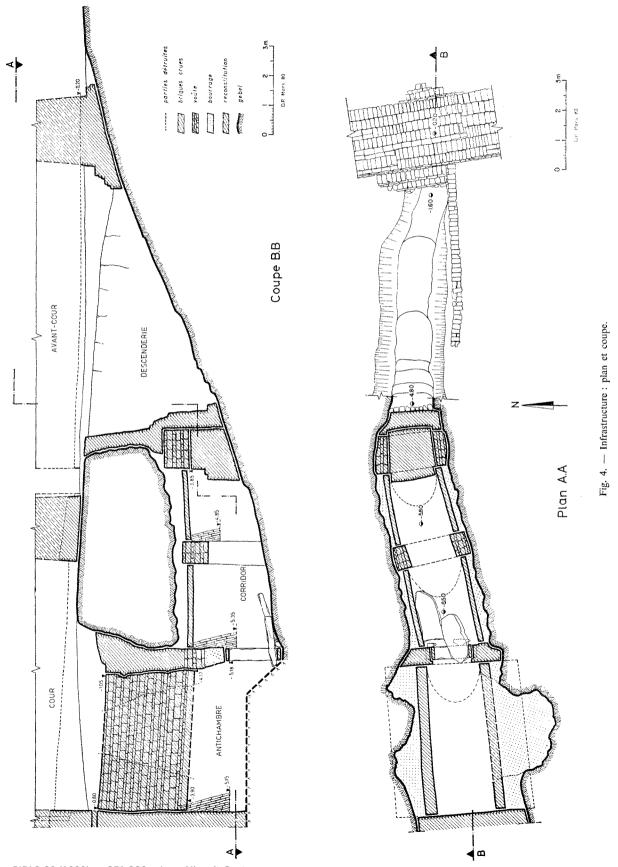
Dans l'angle NO, juste au-dessus du mur de blocage, se trouvait un dépôt de céramiques des types déjà bien connus : « terrines », vases caliciformes à bords évasés, moules à pain à fond plat, aiguières à bec verseur, bouchons en argile. Un peu plus bas, au niveau — 1.30 m, nous dégagions un autre dépôt d'offrandes, très fourni, contenant des vases entiers et des vases brisés (intentionnellement?) (2) des types habituels mais certains caractérisés par leur grande taille (cf. Pl. LXVIII, B). Signalons la présence, en cet endroit, d'un nouveau type de vase (inv. n° 1332), coupe à haut pied d'une hauteur de 22.6 cm, pour fumigations (cf. Pl. LXVIII, C).

B. LE CORRIDOR (Pl. LXIX, A).

- 1. Structure (fig. 4). Le mur de blocage à l'ouest de la descenderie était appuyé dans sa partie supérieure (jusqu'au niveau 2.50 m) contre le gebel, puis dessous contre une entrée construite en voûte et complètement fermée par des briques soigneusement disposées. Cette entrée voûtée nous fait pénétrer dans le corridor, galerie aménagée dans le terrain naturel puis doublée d'une voûte.
- (1) Des éléments semblables ont été retrouvés à Dara, datant de la Première Période Intermédiaire, cf. R. Weill, *Dara*, Le Caire 1958, p. 68-69 et pl. XLI. Pour des exemples de la

VI^e dynastie voir L. Keimer, o.c., ASAE 31 (1931), p. 163 et pl. V (exemplaire en or).

(2) A ce sujet voir G. Jéquier, *ASAE* 34 (1934), p. 105.



BIFAO 80 (1980), p. 271-286 Anne Minault-Gout Rapport préliminaire sur les première et seconde campagnes de fouilles du mastaba II à Balat (oasis de Dakhleh), 1979-1980 [avec 14 planches et 3 dépliants]. © IFAO 2025

Une remarque sur la qualité du gebel (1) dans lequel est taillée l'infrastructure du mastaba, et ce qui en découla pour la fouille, s'impose ici. Il s'agit d'une argile très friable : on peut, par exemple, en la frottant avec la main, la faire s'effriter et tomber. Les difficultés que cela représente pour notre travail sont évidentes, en particulier le danger encouru par les ouvriers et par nous-mêmes. En effet, nous trouvâmes le plafond du corridor éboulé; le gebel, effrité, était tombé par morceaux plus ou moins grands sur la voûte. La masse du rocher couvrant encore le corridor avait une apparence manifestement dangereuse, des fentes et des lentilles menaçaient de prochains effondrements. Il était exclu de travailler en cet endroit dans de telles conditions et il fallut prendre la décision de déposer le terrain couvrant la galerie tout en élargissant, en gradins, les parois au nord et au sud.

Le corridor a une longueur de 7.80 m et une largeur moyenne d'1.80 m, sa hauteur ne nous est pas connue puisque le système était éboulé, mais on peut l'estimer à environ 2.50 m. Son axe marque un léger coude vers le sud-ouest par rapport à celui de la descenderie. Il est constitué de deux sections recouvertes de voûtes à lits inclinés séparées par un passage voûté à voussoirs (2) (sur probablement 3 rouleaux d'épaisseur), long de 80 cm (cf. Pl. LXIX, B). Le sol de la section est se trouve plus élevé (niv. — 5.80 m) que celui de la section ouest (niv. — 6.50 m), et le niveau de départ de la voûte ouest est 50 cm plus bas que celui de l'autre section. L'entrée orientale est aussi une voûte faite de briques disposées en voussoirs, de 1.30 m de long et dans laquelle nous avons laissé en place une bonne partie du bouchon de briques qui la fermait. Les deux voûtes construites à lits inclinés sont appuyées en direction de l'ouest; nous avons pu constater en certains endroits bien conservés, que l'espace compris entre l'extrados et le gebel était comblé avec des briques ou des fragments de briques.

A l'ouest, se trouve un mur séparant le corridor de l'antichambre, et à la base duquel est ménagé un passage les faisant communiquer. La porte possède un seuil de grès $(1.40 \times 0.45 \text{ m})$ se trouvant à l'altitude -6.80 m, et deux montants également en grès supportant un linteau de la même pierre posé 1.60 m plus haut.

de voûtes cf. G. Jéquier, Manuel, p. 306, « Voûtes à voussoirs ».

53.

⁽¹⁾ Cf. L.L. Giddy et N.C. Grimal, *BIFAO* 79 (1979), p. 43 n. 1.

⁽²⁾ Sur le mode de construction de ce type

Au-dessus du linteau était un arc de décharge de deux rouleaux de briques d'épaisseur. Le passage était fermé par deux grandes dalles de grès que nous avons trouvées repoussées vers l'intérieur du corridor. Ces dalles étaient à l'origine dressées verticalement, côte à côte, contre la face est du seuil de façon à bloquer toute l'ouverture. Leurs extrémités, cassées, se trouvent *in situ* fichées dans l'argile (cf. Pl. LXIX, C).

2. Matériel. En dehors d'une grosse perle ($\emptyset = 2.2 \, \text{cm}$) plaquée d'or, curieusement située dans le bourrage entre la voûte et le gebel au nord près de l'entrée, et d'un petit fragment de feuille d'or, roulé, il ne fut retrouvé que de la céramique et des ossements d'animaux.

Les vases étaient en grande quantité. Les plus grosses concentrations se trouvaient à l'est (beaucoup de moules à pain coniques) et dans le passage central. Ils s'étageaient sur une hauteur d'environ deux mètres, mêlés à de la terre et, en surface à la destruction du couloir. Ainsi, ils montaient jusqu'au niveau de l'intrados de la voûte de l'arche centrale (il est vrai bien affaissé). Les planches LXX et LXXI montrent les différents types livrés par ce secteur. Parmi une série de petits vases globulaires à panse carénée et fond plat, gardant souvent autour du col des restes de stuc, il s'en trouvait un (inv. n° 1733) portant une inscription hiératique de trois signes tracée à l'encre noire. En dehors des types classiques du site, de nombreux « vases » en argile avec un manche, de forme conique et souvent déformée, furent retrouvés sur le sol, à proximité des parois. Nous avions rencontré ce même modèle, dans une situation semblable, sur le sol du couloir est de la superstructure (cf. Pl. LXV, B). Au même niveau, se trouvaient des ossements de pattes de bovidés et une tête, à l'ouest, entre les deux dalles basculées.

C. LE GRAND PUITS ET L'ANTICHAMBRE.

C'est dans l'antichambre que donne la porte du corridor, à l'ouest. Cette pièce est ménagée au fond d'un grand puits creusé à ciel ouvert, où fut installée une voûte d'environ 3 m d'épaisseur qui lui sert de plafond en même temps qu'elle bloque le grand trou ainsi constitué. Le dégagement de ce secteur n'est pas terminé et le niveau du sol ne nous est pas encore connu. Il est évident qu'il sera au moins aussi bas que celui du seuil du corridor (— 6.80 m), c'est-à-dire 1.10 m au-dessous de notre limite de fouilles.

1. Structure (fig. 4). En surface le puits mesure 5.90 m d'est en ouest et 4.60 m du sud vers le nord, sa limite ouest se trouvant sous le mur à redans (cf. Pl. LXXII, A). Situé dans la partie nord de la cour, il occupe l'extrémité nord d'une cuvette plus grande (10.50 m × 7.00 m) qui passe près du socle méridional de stèle et, à l'ouest, dans le mur à redans (cf. Pl. LXXII, B). De la sorte, le mur du massif ouest est construit à cheval en cet endroit : partie sur le terrain naturel et dans la cuvette, et partie dans le prolongement du puits. Or, une fissure passe à l'intérieur de ce mur, délimitant une zone d'affaissement que l'on constate clairement sur sa face est : les redans situés au-dessus du puits sont environ 50 cm plus bas que les autres; la fissure et la zone d'affaissement doivent correspondre à la limite ouest de la creuse du puits. Ce tassement, qui se serait propagé vers le bas, pourrait aussi expliquer le profil curieusement aplati de l'intrados de la voûte à lits inclinés qui sert de plafond à l'antichambre. Une autre déformation se remarque dans le profil longitudinal de la voûte : elle marque un affaissement central, par rapport à ses deux extrémités ouest et est. A titre d'hypothèse nous proposons une explication. Cette voûte fut retrouvée entièrement traversée par une cassure située dans la région centrale et s'élargissant vers la paroi sud du puits. Cette cassure, probablement ancienne, aurait tout de suite affaibli la construction et peut-être entraîné l'affaissement en son centre. Et, suite à cette destruction que nous imputons à un pillage, l'antichambre se remplit de sable, briques éboulées, mouna.

Le puits est creusé dans le terrain naturel argileux sous le sol de la cour. Les parois nord et sud sont assez irrégulières. A l'est la paroi de gebel est recouverte d'un mur, et, à l'ouest, la voûte s'appuie contre un autre mur dressé sous le mur à redans de la superstructure. Entre ces deux limites est et ouest, la voûte a, en surface, une longueur de 4.80 m. Les parois sud et nord du puits sont légèrement en pente, formant une sorte d'entonnoir dans lequel la voûte est calée, en coin, comblant par des rattrapages de briques l'espace entier (cf. Pl. LXXII, C). Tout le système a été construit à partir d'une voûte à lits inclinés, appuyée à l'ouest et dressée au nord et au sud sur deux murs verticaux lui servant de bases. Pardessus ce gabarit on installa 10 rouleaux de briques disposées en voussoirs (1),

⁽¹⁾ A Dara, dans le grand mastaba M, une voûte avait 16 rouleaux de voussoirs. Cf. R. Weill, o.c., p. 9.

l'ensemble ainsi constitué avait une épaisseur d'environ 3 m (cf. Pl. LXXIII, B). L'espace compris entre le mur de départ de la voûte et la paroi du puits était comblé par un remplissage de briques sur lequel se calaient d'abord les rouleaux inférieurs avant d'atteindre le *gebel* plus haut (constatation que nous avons pu faire devant la paroi nord).

L'antichambre ménagée sous l'intrados est allongée d'est en ouest, elle mesure 1.80 m sur 5.00 m, sa hauteur sous plafond ne nous est pas encore connue (nous avons arrêté le dégagement à 2 m environ). Les parois de cette pièce étaient enduites d'une *mouna* épaisse (de 3 à 10 cm) recouverte d'une peinture de couleur blanc-grisâtre, aucune trace de décor ou d'inscription n'apparaissant (cf. Pl. LXXIII, A). Sous cet enduit étaient cachés les accès menant à des pièces desservies par l'antichambre, la recherche de ces pièces éventuelles fera partie du programme de la prochaine saison de fouilles.

2. Matériel. Aucun matériel ne fut retrouvé dans ce secteur en dehors de la céramique associée aux ensevelissements secondaires. Ainsi que nous l'avons déjà noté, il est vraisemblable que la grande cassure qui traverse toute la voûte-bouchon pour aboutir dans l'antichambre soit le fait d'un pillage qui, suivant cette voie, aboutit dans le corridor après avoir poussé les deux dalles qui en fermaient l'accès. Ce pillage remonte probablement à une époque fort ancienne, où l'on savait peut-être encore exactement où creuser pour aboutir le plus facilement dans les appartements souterrains. En effet, la céramique que nous avons retrouvée avec les squelettes installés à différents niveaux du puits (il y en eut 8 depuis le niveau — 2.45 m jusqu'au niveau — 4.45 m), est une céramique ancienne, correspondant à celle de la fin de l'Ancien Empire ou de la Période Intermédiaire. Signalons par exemple de nombreuses « terrines », des supports de vases, moules à pain, vases caliciformes à bords évasés.

C. STRUCTURES DE L'AVANT-COUR AU SUD DE LA DESCENDERIE (Pl. LXXIV, A).

1. Structure (fig. 3). Au sud de la descenderie fut dégagée une seconde fosse de direction est-ouest, d'une longueur de 8.50 m, descendant légèrement vers l'ouest. A l'extrémité ouest, dans un rectangle mesurant 2.35 m × 2.90 m, étaient installées deux petites tombes voûtées également

de direction est-ouest, accotées l'une à l'autre. Leurs voûtes sont construites à lits inclinés appuyés contre la paroi ouest de gebel. Devant, côté est, se trouve un puits d'accès séparé en deux parties par un muret; les entrées étaient fermées par des bouchons de briques. D'autres ensevelissements furent retrouvés dans cette fosse (9 squelettes en tout), leurs orientations étaient variables.

Des murs légers, d'une brique d'épaisseur, faits souvent avec des briques ou des fragments de briques manifestement récupérés, compartimentaient l'ensemble. Ces murs montaient environ jusqu'au même niveau que celui longeant le bord sud de la descenderie, c'est-à-dire que tous arrivaient juste sous le sol de l'avant-cour. En effet, comme la descenderie, cet endroit était rempli d'un bourrage que les murs de soutènement, formant caissons, aidaient à maintenir en place sous le sol. Le bourrage de ce secteur était semblable à celui de la descenderie, utilisant les mêmes éléments, en particulier beaucoup de morceaux d'enduit peint en jaune. Il semble évident que le remplissage des deux fosses a été fait en même temps. On remarque d'ailleurs que le mur est de l'avant-cour a une assise de fondation élargie (de 0.80 à 1.00 m) en cet endroit, comme c'était le cas sur la descenderie, donc, comme elle, cette fosse existait déjà lors de l'aménagement de l'avant-cour.

2. Matériel. Dans le bourrage furent retrouvées des empreintes de sceaux sur terre sigillaire datant de la VI° dynastie et correspondant à d'autres trouvées en grand nombre dans la Phase III de 'Ain Așeel (1).

La céramique, tant celle du bourrage que celle associée aux ensevelissements, est classique de la période ancienne du site, soit de la fin de la VI^e dynastie.

Les squelettes livrèrent quelques amulettes des types connus à la VI^e dynastie ou à la Première Période Intermédiaire. A titre d'exemples citons ces amulettes en cornaline : la face humaine, des jambes, ou encore un homme debout portant un chapeau étiré vers l'arrière (2) (cf. Pl. LXXIV, B, C et D). Mentionnons aussi un sceau pyramidal (3) en stéatite (inv. n° 1705) portant un décor

⁽¹⁾ Cf. dans cette revue même, p. 267-269.

⁽²⁾ Pour les trois voir G. Brunton, *Qau and Badari II*, London 1928, pl. XCIII F 6 et H 9, et pl. XCIV M. C'est aussi le type d'amulettes livrées par les tombes du secteur nord du

mastaba V. cf. L.L. Giddy et N.C. Grimal, o.c., p. 49 et note 2 de la même page.

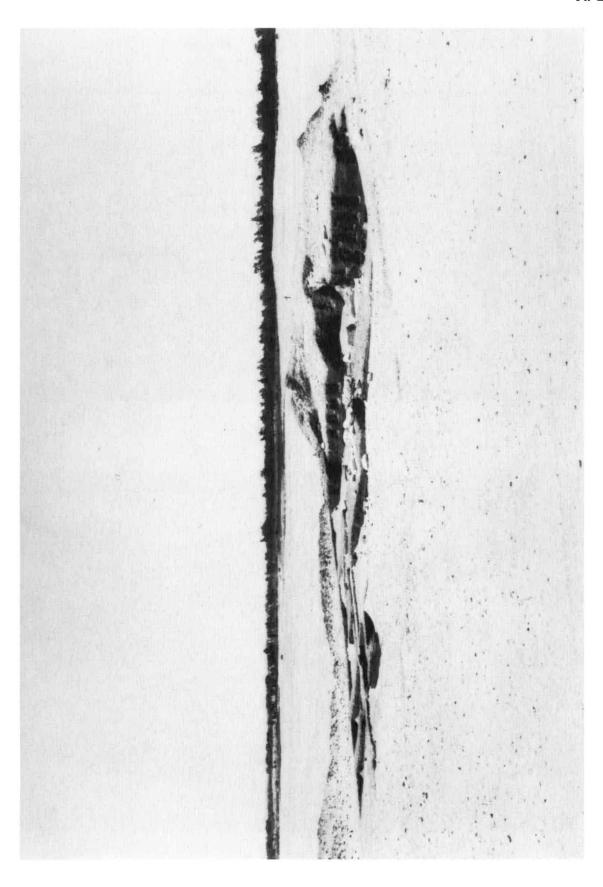
⁽³⁾ Voir la classification des sceaux de la fin de l'Ancien Empire dans G. Reisner, A Provincial Cemetery of the Pyramid Age,

représentant un homme mélangé symétriquement à des animaux (chiens et lézards) (cf. Pl. LXXIV, E).

Le mastaba II appartient au type IV B de Reisner (1): tombe possédant à la fois un puits et une descenderie (ou escalier). Le puits ayant servi pour l'aménagement des appartements souterrains et la descenderie pour les funérailles. Ce genre de mastaba est rare, dans notre cas il s'agit probablement d'une forme d'adaptation au terrain ainsi que, peut-être, de l'influence du *provincialisme* au seuil de la Première Période Intermédiaire. Nous connaissons cependant quelques beaux exemples comparables au M. II, datant de la IIIe dynastie à Naga ed-Dêr (2) (descenderie seule), de la fin de la VIe dynastie à Dendera (3) et probablement de la Période Intermédiaire à Dara (4). A Balat, les petites tombes situées au nord du mastaba V présentent, en miniature, une structure semblable due à la nature du terrain : une petite descenderie mène à la chambre creusée dans l'argile et parfois construite intérieurement d'une voûte (5).

Naga-ed-Dêr III, Oxford 1932, p. 109-110, type II c (6). Voir aussi G. Brunton, *Qau and Badari I*, London 1927, pl. XXXII n° 57 à 16 et le n° 29, des V° et VI° dynasties. Le n° 29 présente un décor semblable à celui du nôtre.

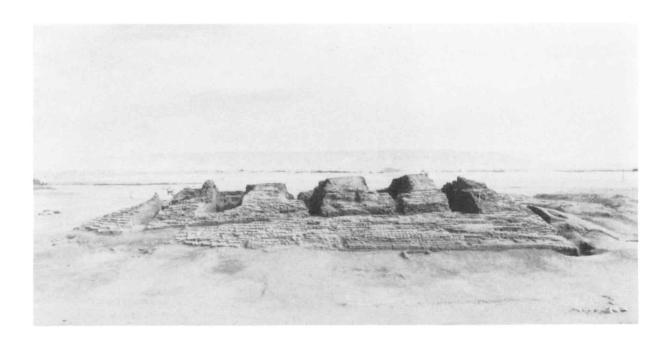
- (1) G. Reisner, The Development of the Egyptian Tomb Down to the Accession of Cheops, Cambridge 1936, p. 7-8: classification, cf. type IV B. Voir aussi p. 154-155 pour l'origine ancienne de ce type: fin de la IIe dynastie.
- (2) G. Reisner, A Provincial Cemetery..., type IV A, tombe N 573 pl. 13 et tombe N 587 pl. 14, escaliers très marqués.
- (3) F. Petrie, *Dendereh*, London 1900, pl. XXIX en bas: tombeau de Adu II très semblable au M. II. Il a une descente en galerie construite d'une voûte, un court passage moins incliné, un grand puits et enfin la chambre funéraire. Ce mastaba possède aussi un décor de redans dans sa superstructure.
- (4) Cf. R. Weill, o.c., p. 20-22 et 76-77, et pl. V et XXII à XXIV. Dans cet exemple la descenderie est construite dans le massif de briques.
- (5) Cf. L.L. Giddy et N.C. Grimal, *o.c.*, p. 41-43.





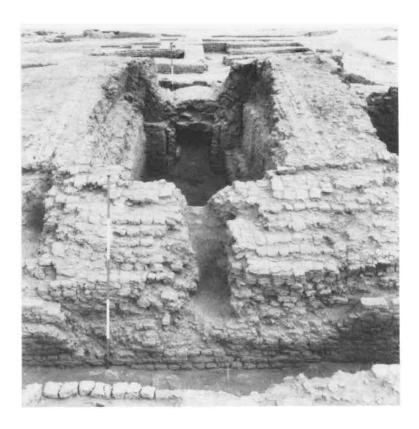


B. — La cour vue du N.





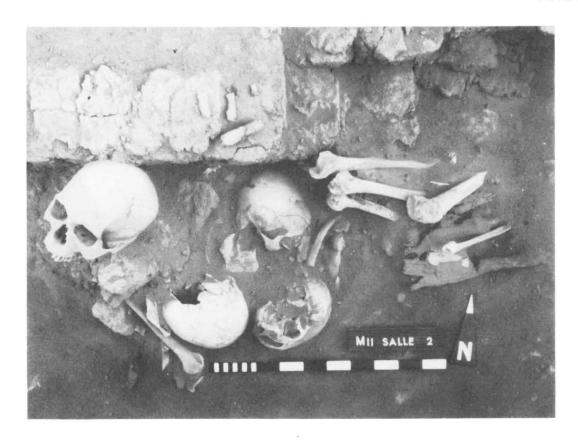
B. — Le couloir est vu du nord.



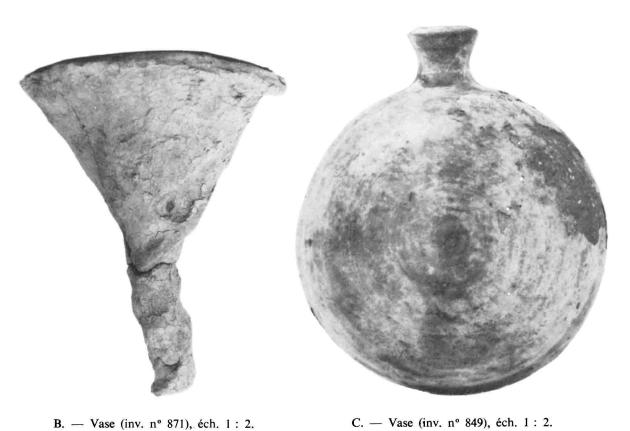
A. — La salle 3 vue de l'ouest.

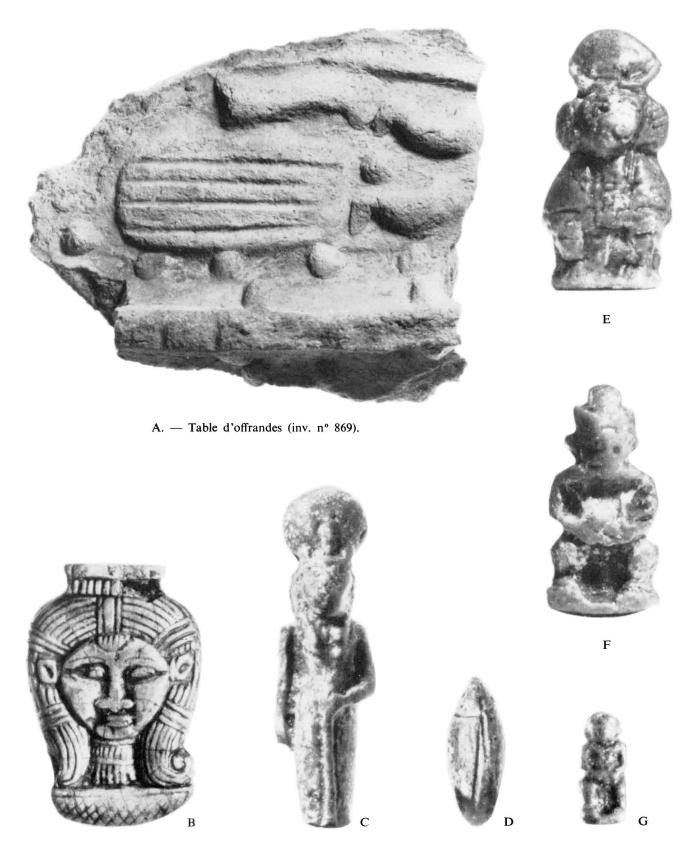


B. — Passage entre la salle 3 et le couloir.



A. — Ossements bouleversés.

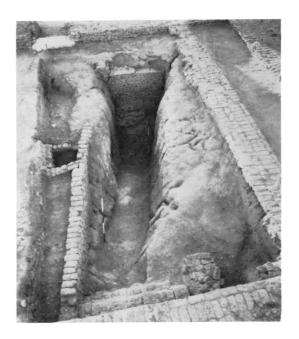




B-G. — Pendeloque (inv. nº 892) et amulettes (inv. nºs 802, 865, 846, 847 et 890), éch. 2:1.



Infrastructure : le système d'accès vu de l'ouest.







B. — Offrandes près du mur de blocage.

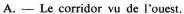


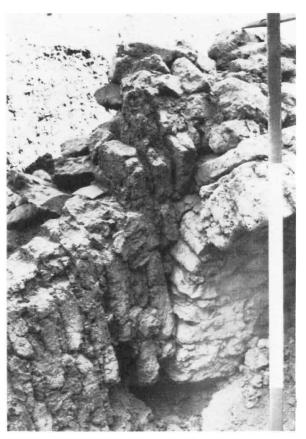
C. — Coupe (inv. nº 1332), éch. 1: 3.



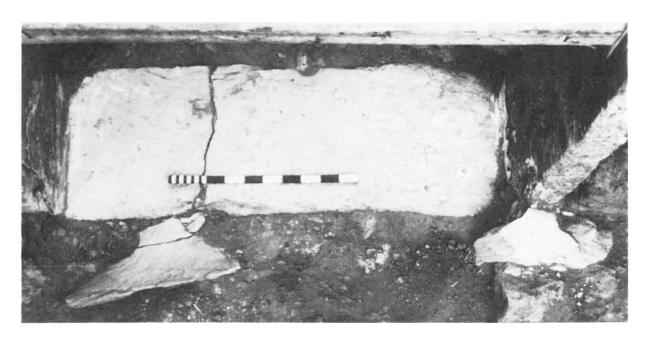
D. — Collier (inv. nº 1322), éch. 1: 3.







B. — Détail du passage central.



C. — Extrémités des dalles de fermeture contre le seuil.



A. — Jarre ovoïde (inv. nº 1750), éch. 1:4.



C. — Coupe (inv. nº 1728), éch. 1: 2.



D. — Vase à bords évasés (inv. n° 1768), éch. 1 : 2. E. — Vase conique (inv. n° 1721), éch. 1 : 2.



B. — Vase à carène (inv. nº 1718), éch. 1:2.







A. — Le puits vu de l'est.



B. — Le secteur nord de la cour vu du N.-E.



C. — La voûte calée à l'intérieur du puits, vue de l'est.



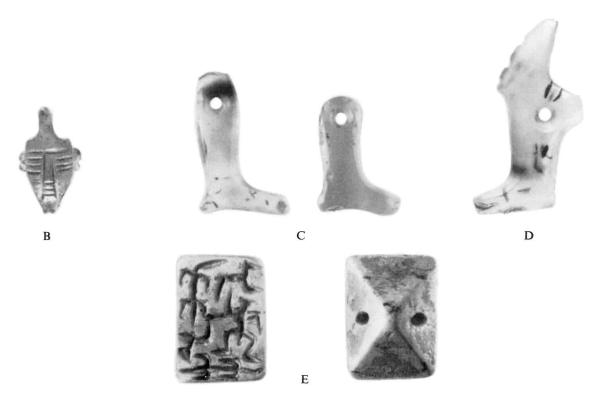
A. — L'antichambre vue de l'est.



B. — Détail de la base de la voûte.



A. — Les infrastructures au sud de la descenderie, vues de l'est.



B-E. — Amulettes (inv. n°s 1776 et 1777) et sceau pyramidal (inv. n° 1705), éch. 2:1.